

Section Bac	Assurances		
Nom de l'UE	Assurances des personnes autres que la vie		
Nom du professeur	St. De Busscher		
Niveau	1	Unité déterminante	Non
Nombre de périodes	30	Pré requis pour	Néant
Langue de cours	Français	Crédits ECTS	3

Objectif du cours

- Distinguer les différents types de risques, survenant pendant la vie privée et/ou la vie professionnelle ;
- Connaître et appliquer les mécanismes relatifs aux différents risques ;
- Maîtriser la compréhension et l'application des conditions générales ;
- Conseiller la couverture adéquate ;
- Comprendre l'importance de se tenir à jour quant à l'évolution de la matière (normes législatives et jurisprudence)

Contenu du cours

L'assurance contre les accidents corporels et maladies

- L'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité
- Le contrat d'assurance soins de santé non lié aux activités professionnelles
- Le contrat d'assurance soins de santé lié aux activités professionnelles
- Le contrat d'assurance dépendance

Le contrat d'assurance « revenu garanti »

- L'invalidité physiologique et l'invalidité économique
- Les différents types de rentes
- Les principes de tarification

Le contrat d'assurance individuelle contre les accidents corporels

- Etude des garanties de base et des garanties complémentaires
- Les exclusions
- La police d'assurance collective contre les accidents corporels
- La déclaration de sinistre

Méthodologie

- Cours magistral destiné à expliquer les principes de base ;
- Illustration par des exemples concrets (jurisprudence, événements survenus et articles) ;
- Interactivité nécessaire pour les exercices et applications ;
- Encouragement de la participation active des étudiants lors des cours

Supports

- Syllabi + slides
- Conditions générales
- Législation et jurisprudence
- Exercices

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

Face à des situations courantes relevant de divers domaines de l'assurance, en disposant des textes législatifs, réglementaires et des conditions générales y afférents,

- ◆ d'analyser la situation ;
- ◆ de déterminer le(s) contrat(s) applicable(s) ;
- ◆ de mener à bien la gestion d'un sinistre en justifiant les choix opérés.

Evaluation

Examen écrit

Pondération

Evaluation de 1ere session	Evaluation de 2de session
100%	100%